PÉTITION ROLAND VEUILLET

Roland Veuillet, Conseiller Principal d'Education, est victime depuis 2003 d'une mutation d'office de Nîmes à Lyon, à 300 kilomètres de sa famille. Sa hiérarchie lui reproche d'avoir empêché le remplacement de surveillants grévistes par des élèves majeurs, pour assurer la sécurité de l'internat. Cet ordre de remplacement était illégal. Il n'était pas écrit. Il constitue une attaque frontale contre le droit de grève, et une mise en danger des élèves internes. Cette sanction injuste est un acte de répression contre un militant syndical jugé trop revendicatif.

Le Conseil Supérieur de la Fonction Publique (CSFP), s'est prononcé, le 25 janvier 2005, pour l'annulation de toute forme de sanction à l'encontre de Roland Veuillet. Mais le ministère refuse d'annuler cette sanction, malgré le soutien de l'intersyndicale. **Roland Veuillet est en grève de la faim depuis le 23 décembre.**

Nous exigeons l'application de l'arrêt du CSFP : annulation de la sanction et ouverture d'une véritable enquête administrative.

Prénom - Nom	*Ville*	*Signature*

à retourner à

Comité de soutien à Roland Veuillet

SOLIDAIRES, 10, rue du gazomètre 69003 Lyon

Cette pétition est en ligne : http://roland-veuillet.ouvaton.org/?Petition-de-soutien